

PUBLIÉ LE 24/12/2021 - MISE À JOUR LE 11/04/2023

Bupivacaine Synthetica

Base publique du médicament

Spécialité(s) pharmaceutique(s) Bupivacaine Synthetica 4%, solution à diluer injectable
Substance active Bupivacaïne
Laboratoire Sintetica
AMM
Documents de référence dans le cadre de l'AMM
Indication(s) dans ce cadre
Documents de référence dans ce cadre
Suivi des patients

Titulaire (s)
Critères d'octroi
Indications
Code(s) CIP
Documents de référence
Lire aussi
Autres informations
Données d'inclusion
Résumé de rapport de synthèse périodique
Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Bupivacaine Synthetica 4%, solution à diluer injectable

Critères d'octroi

- Patients présentant des douleurs non contrôlées par les autres antalgiques ou anesthésiques locaux disponibles par voie intrathécale
- dans certaines situations palliatives très avancées

Autres informations

- La voie intrathécale n'est pas recommandée dans le RCP. Son utilisation seule ou en association est recommandée par « The Polyanalgesic Consensus Conference (PACC): Recommendations on Intrathecal Drug Infusion Systems Best Practices and Guidelines (2016)»
- Consulter le RCP suisse
- Médicament réservé à l'usage hospitalier
- Prescription réservée aux médecins en soins palliatifs ou spécialisés dans la prise en charge de la douleur
- The Polyanalgesic Consensus Conference (PACC): Recommendations on Intrathecal Drug Infusion Systems Best Practices and Guidelines (2016)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par <u>le formulaire dédié</u>